

L'Écho de la Diablée

La lettre d'information de la commune de Réallon

Numéro 2 – 2003



Sommaire

Edito : Lou bouan an èn patouas !	1
Le mot du Maire	1
Action communale	1
En bref	2
La vie associative et les animations	3
Etat civil	4

Edito

Lou bouan an èn patouas !

Bouonjourt et bouon an, dè
bounur per tou l'an.

*Qué lous très cench souassanta cinq jours
qué vénoun vos adusin tou cè què pouiè espèra
et na bouona santa en touch. E què l'an què ven,
si sian pa mà, ne sién pa mench.*

La bonne année en patois.

Bonjour et bonne année, du bonheur pour toute l'année. Que les trois cent soixante cinq jours à venir vous apportent tout ce que vous pouvez espérer et une bonne santé à tous. Et que l'année prochaine, si nous ne sommes pas plus nombreux, ne soyons pas moins. ■

*Pour la Commission municipale
chargée de la communication,*

Antoine GLEIZE

Le Mot du Maire

L'année 2002 s'achève, marquée par la mise en œuvre d'une monnaie unique au niveau de l'Union Européenne: l'Euro, et par la décision d'agrandir ce grand ensemble en le portant de 15 à 20 pays. En France, 2002 a surtout été marquée par deux grandes consultations électorales: la présidentielle et les législatives. Plus localement nous avons assisté à la poursuite du débat sur le désenclavement du Département: notamment sur les différents mode de transports mais aussi sur les aspects transfrontaliers. 2002 aura vu aussi la poursuite de la mise en chantier du « Pays du Parpaillon Serre-Ponçon » dont l'aire géographique comprend toutes les communes des quatre communautés de communes autour de Serre-Ponçon. A Réallon en 2002 l'accent a été mis surtout sur les aspects fonciers avec l'appui de la SAFER et de l'ADASEA mais aussi sur le développement de la station: le dernier trimestre a été consacré à dresser l'état des lieux en ce qui concerne les secteurs de l'urbanisme et des remontées mécaniques avec l'appui des cabinets d'études Le Gulludec et Eole. Dès la fin du premier semestre nous devrions assister à l'aboutissement de ce travail en profondeur, et peut être déboucher sur la gestion des remontées mécaniques au travers d'une société d'économie mixte (SEM), dans laquelle le Conseil Général serait partie prenante ainsi que des privés. La qualité du partenariat entre les différents acteurs sera un élément important dans l'aboutissement de ce dossier. Souhaitons que ces travaux très techniques et délicats débouchent sur des conclusions très positives pour notre station et notre commune. C'est l'un des vœux que je formule pour 2003 pour notre commune. Enfin chère concitoyenne et cher concitoyen, associé à tous les membres du Conseil municipal, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur tout en souhaitant beaucoup de prospérité à notre commune pour cette année 2003. ■

Adrien GLEIZE

Maire de Réallon, Conseiller général du canton de Savines Le Lac

Action communale

Tourisme et Environnement

La neige arrive après un début de saison difficile

Le début de saison (Noël) a été difficile pour la Station de ski de Réallon, puis un manteau neigeux convenable est enfin arrivé. Ces conditions viennent conforter la municipalité dans ses projets d'aménagements, d'enneigement artificiel et d'évolution des statuts de la Régie des remontées mécaniques. L'étude en cours permettra aux conseillers municipaux de se positionner vers la fin du printemps. ■

Contrat linéaire - Vente de forfaits de remontées mécaniques à l'Agence immobilière R.E.I.

La commune a suspendu l'application du contrat en cours avec Réallon Ecrins Immobilier pour la saison 2002 / 2003, du fait que les sommes dues au titre des deux dernières saisons ne sont pas soldées à ce jour. Afin de trouver une solution provisoire positive, face à une situation de blocage dont la Station ne doit pas souffrir, les deux parties ont constaté d'un commun accord leur différend concernant l'interprétation du contrat et du calcul des sommes qui en résultent. Pour tenter de résoudre ce différend, et avant toute mesure de résiliation du contrat linéaire, l'agence et la commune ont convenu d'un fonctionnement transitoire pour la saison en cours et ont sollicité une procédure de conciliation auprès de Monsieur le Préfet. ■

(Suite de la rubrique page 2)



Soirée de présentation des vœux du Maire.

Action communale (suite)

Travaux

Aménagement d'une halte-garderie à la Station

La commune a étudié l'opportunité de changer l'emplacement du projet de création d'une halte garderie : de celui d'un bâtiment neuf, contigu au garage des Remontées mécaniques (projet initial) vers l'aménagement d'un bâtiment existant prévu à l'origine pour accueillir une salle d'animation musicale. Ces locaux une fois achevés seraient achetés par la Commune au Réseau Elzéard Immobilier. Un nouveau dossier de demande de subvention sera présenté aux pouvoirs publics. L'autofinancement de cette opération associera la Société d'Aménagement Touristique de Réallon (S.A.T.R.) par convention. Dans l'attente, une halte garderie provisoire fonctionne dans le bâtiment faisant l'objet du nouveau projet. ■

Voirie rurale : réfection des ponts de la Cure et du Villard

Les ponts en bois de la Cure et du Villard qui permettent le franchissement du torrent de Réallon et assurent la desserte du secteur Ubac, sont aujourd'hui fortement dégradés. L'état du platelage et des poutres transversales existantes de ces deux ponts ne permet plus le passage des véhicules agricoles. L'Office National des Forêts a présenté un projet technique de réfection qui a été approuvé par le Conseil municipal et sera mis en œuvre dès l'attribution des subventions nécessaires. ■

Agriculture.

Diagnostic pastoral Commune de REALLON

Un diagnostic pastoral sur l'ensemble des pâturages d'inter saison et des alpages de la Commune va être réalisé par le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (C.E.R.P.A.M.), afin de définir au mieux l'utilisation des terrains concernés et d'améliorer la gestion pastorale existante. ■

Constitution d'une Charte forestière de territoire

Le Mandement Forestier de Savines-le-lac a initié une réunion pour exposer l'intérêt de la mise en place d'une charte forestière de territoire. Il s'agit de tracer un programme d'actions pluriannuelles pour développer des actions économiques, environnementales ou sociales concernant la gestion des forêts. L'ensemble des communes membres du Mandement Forestier de Savines-le-lac, soit Puy Saint Eusèbe, Prunières, Réallon, Saint Apollinaire et Savines-le-lac ainsi que sur toutes les autres communes du canton de Savines et du canton d'Embrun peuvent être associées dans le projet.

Les thèmes d'action de la charte forestière de territoire sont : l'accueil du public en forêt, la sylviculture, le paysage, l'environnement, et une meilleure connaissance et gestion des forêts privées. ■

En bref

Échange de terrains S.A.F.E.R. / Commune de REALLON

La commune a donné un avis de principe favorable pour un échange de terrains entre elle-même et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (S.A.F.E.R.). Cet échange aurait lieu dans le cadre de l'animation foncière engagée par la S.A.F.E.R. sur la Commune en vue de favoriser des regroupements fonciers. Les terrains de la S.A.F.E.R. se situent sur le domaine skiable de la commune et seraient échangés contre une parcelle communale située au village des Rousses, au lieu-dit « La Fongea ». ■

Construction de 4 logements à REALLON Village – Garantie d'emprunt à la Société ERILIA

Le Conseil municipal a répondu favorablement à la demande de la Société ERILIA et lui a accordé sa garantie à hauteur de 50 % sur les emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et Consignations, en vue de financer d'une part la charge foncière et d'autre part la réalisation de l'opération « Les Marmottes » comprenant 4 logements individuels à usage locatif à REALLON Village. Le complément de garantie sera apporté par le Conseil Général. ■

Commémoration du 11 novembre 1918



Après la lecture du discours de M. MEKA-CHERA, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, soulignant pour ce 84ème anniversaire le courage des combattants devant les conditions effroyables de ce conflit, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. Le Maire et les Conseillers municipaux ont ensuite invité les Anciens Combattants et l'ensemble des participants à se réunir autour d'un verre de l'amitié. ■

Travaux de déneigement pour particuliers – Tarifs hiver 2002/2003

Le conseil municipal a fixé à 50 € le coût horaire du déneigement effectué pour les particuliers au cours de l'hiver 2002/2003.

Pour les voies communales ne pouvant pas être déneigées par l'engin communal, du fait de leur étroitesse et du gabarit de l'engin, une consultation a été lancée auprès des entreprises locales ou des agriculteurs ayant un matériel adapté. ■

La vie associative et les animations

Souvenirs, souvenirs, les débuts du ski de fond à Réallon

Le soleil pointait à peine sur les sommets que des traces sur la neige fraîche se dessinaient déjà en direction de l'ancienne école des Rousses, reconverte en foyer de ski de fond du fait du manque d'enfants. Pour les mordus du ski nordique, Léa PEYRON assurait et l'accueil et la location. Tous les matins résonnaient des « Bou Diou » contre le poêle capricieux, qui aux meilleurs moments permettait d'atteindre 16 degrés. Mais il fallait surtout préparer le vin chaud qui parfumait cette grande salle et apportait un réconfort apprécié des skieurs. Souvent nous regardions, nostalgiques, ces vieilles cartes d'histoire et de géographie aux couleurs passées qui ornaient les murs. Pendant ce temps Louis LEYDET faisait vrombir le scooter pour damer et tracer la piste du « Canal » qui ravit les skieurs. Un paysage féérique, une vue imprenable du chef-lieu, qui vous conduit au fond de la vallée. Les jours de pleine lune les « Trafans » n'hésitaient pas à chausser les spatules pour une traversée héroïque et folklorique, du foyer situé aux Rousses jusqu'au fond de la vallée, aux Gourniers.

Ni le froid ni la neige ne pouvaient arrêter cette harde réallonnaise. La récompense était au bout, chez nos amis Henri et Suzy au gîte « Chez Riton ». Là, vin chaud, crêpes, fondues nous attendaient sur le poêle. Les plus téméraires retournaient à ski, mais le lendemain, les traces de Louis avaient de drôles de formes... ■

Par Claudine PEYRON.

L'école des Rousses fête Noël



« Père Noël est descendu du ciel... »

Mardi 17 décembre, le Père Noël arrive en parapente à « Champ-Long ! Avec l'aide des enfants il recherche son traîneau tombé au milieu des champs un peu plus loin. Pour les remercier, le Père Noël distribue à chacun des enfants de magnifiques jouets dont ils profiteront lors des récréations. Mercredi 18 décembre, les responsables de la bibliothèque, Sandrine (animatrice de l'Office du Tourisme) et les enfants décorent la Mairie. Après découpages, collages, coloriations, petits et grands écoutent les contes de Noël, puis se régaler d'un bon goûter. Jeudi 19 décembre, ce sont les enfants de 2 à 11 ans qui invitent les grands à leur spectacle de fin d'année. Chacun apprécie leurs poèmes et leurs chants de Noël en français, anglais et espagnol. Vive l'Europe ! Vendredi 20 décembre, l'Association des parents d'élèves organise son repas de Noël, bien mérité après cette semaine si chargée. Tous les enfants et parents sont remerciés par le Conseil municipal pour leur participation active et bénévole, ainsi que Mme KUENTZ (institutrice) et Mme DALLE (responsable de la garderie). ■

Par Corinne MARSEILLE.

Repas de Noël du 3ème Âge



37 de nos aînés se sont retrouvés le samedi 21 décembre pour partager le traditionnel repas de fin d'année offert par la commune au Gîte des 3 Cols. L'excellent repas a été préparé par Christophe et servi par Danièle, dont nous avons découvert les talents de chanteuse. Le Maire a offert un colis de Noël aux personnes qui sont médicalisées ou qui n'avaient pas pu se déplacer. Mme MALESKA, Présidente du Club du 3ème Âge, a présenté les projets pour 2003. Une exposition photo sur le passé de Réallon a fait l'unanimité. Tous les documents que vous voudrez bien prêter à cet effet sont les bienvenus !

Le Maire a approuvé et salué cette initiative, ajoutant que la municipalité apportera toujours son aide et son soutien à ce type de projets. ■

Par Corinne MARSEILLE.

Le Ski-club de Réallon

Le ski Club a été créé en 1995 pour permettre aux jeunes skieurs motivés d'accéder à la compétition ou pour certains de se préparer au métier de moniteur de ski. Sous la présidence de Jean Luc BLANC, Directeur de l'école de ski français (E.S.F.) de Réallon, ce sont 3 moniteurs diplômés, plus une équipe de bénévoles, qui préparent, entraînent et accompagnent les compétiteurs de la catégorie Microbe jusqu'au Pôle Espoir. L'adhésion au Club est possible à partir de 8 ans sous conditions de motivation et d'assiduité. 40 jeunes compétiteurs, plus tous les moniteurs E.S.F. sont présents sur diverses courses citadines et alpines, jusqu'au Championnat régional des Jeunes, puis jusqu'au niveau national, voire à l'étranger pour l'élite. Un Pré-Club a été créé cette année pour les plus jeunes (5, 6 et 7 ans).

A tous nous souhaitons du courage, des podiums, mais surtout de vivre pleinement leur passion pour le ski. ■

Par Corinne MARSEILLE.

Association « Ski et Nature de Serre-Ponçon »

Ski et Nature de Serre-Ponçon a plus de dix ans d'existence et 121 adhérents. De sa vocation initiale, de permettre à toutes les personnes du canton de découvrir et d'apprendre le ski, par des cours dispensés par des professionnels (ESF), à un coût moindre, l'association s'est étendue à la pratique du surf, et a été ouverte aux autres cantons. L'objectif essentiel reste la découverte et la pratique du ski et du surf dans un esprit « hors compétition ». Le parcours sportif d'anciens adhérents de l'association nous montre que cette structure peut être une première démarche avant le Ski Club.

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'un certain nombre de cours (huit à dix selon les années), pour un coût de 13 euros cette année. Pour adhérer il faut avoir au moins 4 ans ; la limite d'âge supérieure n'a pas été fixée. Bon ski à tous. ■

Par Agnès GROSJEAN, Présidente de l'Association.



L'association Ski et Nature fête ses dix ans..

Etat civil

Naissances

Le 18 octobre 2002, est né **Solal MAHOUY** à Gap.

Le 24 octobre 2002, est né **Titouan Michel GUERINI** à Gap.

Le 1^{er} décembre 2002, est né **Taô Enzo DORAY**, à Gap.



Solal MAHOUY



Titouan Michel GUERINI



Taô Enzo DORAY

Décès

Le 26 août 2002, **Marie-Louise Ernestine PEYRON**, née le 14 novembre 1909 à Réallon.

Le 14 novembre 2002, **Marcel Denis MARSEILLE**, né le 11 février 1923 à Réallon.

Le 29 novembre 2002, **Ernest Louis GLEIZE**, né le 17 octobre 1902 à Réallon.

Le 7 décembre 2002, **Léa Louise PEYRON**, née le 9 juillet 1918 à Réallon.

La Foire aux bestiaux.

Le 28 septembre, la Foire a eu lieu au hameau des Gourniers. Quelques commerçants de vêtements, chausettes, tourtons et fromages avaient fait le déplacement. Les éleveurs présentaient leurs plus belles bêtes à la vente, qui s'est déroulée sous un pâle soleil. En fin de matinée un mot du Maire a réuni curieux et participants et tous ont été invités à l'apéritif qui a suivi. ■

Par Antoine GLEIZE



Une foire au bestiaux dans la tradition.

Messe de Noël

Les fidèles qui ont assisté à la messe de Noël 2002 dans notre belle Église Saint-Pelade ont pu une nouvelle fois découvrir la magnifique crèche avec ses beaux santons. Le Père BORIOLI a beaucoup apprécié. Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont participé à sa réalisation. ■

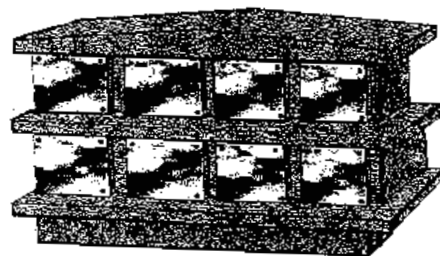
Par Claudine PEYRON.

Divers

Qu'est-ce qu'un columbarium ? De petits caveaux destinés à recevoir les urnes funéraires contenant les cendres du défunt.

Pour juger de la faisabilité du columbarium, il serait souhaitable que les personnes intéressées par cette réalisation se fassent connaître auprès du Secrétaire de mairie. Parallèlement il serait aussi réalisé pour ceux qui le désirent un jardin du souvenir, où les cendres pourront être dispersées.

Par Claudine PEYRON.



Exemple de columbarium.

Personnel de la Mairie

Stéphanie RODIER est partie quelques temps se consacrer à la venue au monde de son garçon Loris. Le Maire, le Conseil municipal et le personnel lui adressent, ainsi qu'à son compagnon Jean-Pierre MANGIANTINI, toutes leurs félicitations pour ce beau bébé. **Catherine GARIN**, actuellement Chargée de Mission à la Régie des Remontées mécaniques, a été reçue au concours d'Ingénieur subdivisionnaire. Elle aussi va s'absenter quelques temps pour la venue de son bébé. Elle sera remplacée dans ses fonctions par **Emmanuelle RICHARD** jusqu'au mois de juin. **Nathalie BOUTRY, rédactrice**, s'est installée à Réallon avec son mari David et son enfant Martin pour assurer les fonctions d'adjointe au Secrétaire de Mairie.

La mairie est ouverte au public le lundi et le vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures le vendredi fermeture à 16 heures

Le Maire reçoit le vendredi toute la journée et sur rendez-vous les autres jours.

Directeur de publication : Adrien Gleize - Rédaction et conception : commission municipale chargée de la communication ainsi que Catherine Garin chargée de mission - Photos : C. BOERO, C. GARIN, A. GLEIZE, C. PEYRON, A. TAMMS - Réalisation : Etienne MARTIN 06 75 74 60 70 - Impression : EMBRUN OFFSET 04 92 43 24 83